

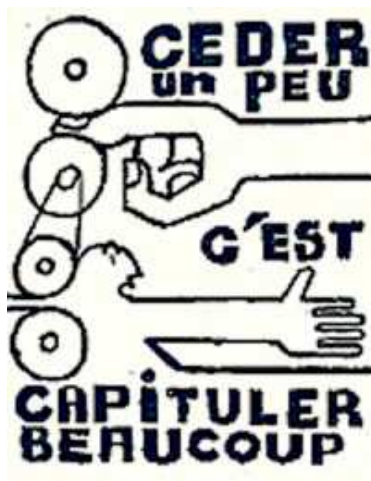
Courriel : cgt.018@cp.finances.gouv.fr

Site Internet : www.tresor.cgt.fr/18.

Vendredi 18 janvier 2008

Numéro : N° 1/2008

TOUS EN GREVE LE 24 JANVIER



Pour les salaires, les emplois, les missions, dans l'unité, toutes et tous dans l'action le jeudi 24 janvier. Cette journée d'action de grève et de manifestations du 24 janvier a été décidée de façon unitaire au plan national (CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, Solidaires, CFTC).

→ La CGT a été reçue par M. André SANTINI lundi 14 janvier, comme tous les syndicats de la Fonction publique. Lors de cet entretien un constat de large désaccord a été confirmé.

Sur l'essentiel, on reste loin du compte.

Toujours aucune mesure chiffrée et datée, étant même précisée par le ministre qu'une augmentation du point au moins égale à l'inflation est totalement exclue. Les années antérieures sont passées aux pertes et profits pour ce qui concerne les mesures générales. Confirmation est faite de l'aggravation des réductions d'effectifs. Enfin, sans être exhaustif, la perspective d'une Fonction publique de métiers est mise en avant, avec une loi-cadre soumise au Parlement dès 2008, pour une application en 2011.

FUSION DGI – DGCP

Annoncée par le Ministre, le 4 octobre 2007, la fusion globale de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique, ne répondait en rien aux défis posés d'une véritable modernisation de ces administrations afin de mieux satisfaire aux besoins du service public et de ses différents usagers.

Une première réunion a eu lieu le lundi 14 janvier. Dès à présent, de premiers enseignements peuvent être tirés de celle-ci :

→ Le Ministre souhaite imposer, à marche forcée et sans la volonté du débat contradictoire, sa propre vision de la fusion de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique.

En l'état actuel, la mise en œuvre de la fusion ne générerait aucune amélioration significative de la qualité et des conditions d'exercice des missions.

Pire encore, le principe de séparation entre ordonnateur et comptable serait mis en cause. Le principe de séparation entre l'assiette et le recouvrement serait abandonné.

Aucune garantie n'a été apportée sur le maintien et le développement du service public de proximité.

Le projet de Service des Impôts des Particuliers (SIP), qui consacre la remise en cause du principe de séparation entre l'assiette et le recouvrement, se traduira par un accroissement des charges de travail et une dégradation des conditions de travail. Il ne garantit pas plus l'avenir des trésoreries mixtes.

→ S'agissant de la question des moyens et plus particulièrement de l'emploi : le Ministre entend bel et bien poursuivre, en 2009, les suppressions d'emplois de fonctionnaires et les intensifier à partir de 2010 sur la base des gains de productivité escomptés de la fusion. De plus, aucune indication n'est donnée sur l'avenir des personnels non titulaires.

→ Enfin, la volonté affichée par le Ministre s'agissant du « volet social » de la réforme ne se traduirait que par d'insuffisantes promotions ne répondant en rien à la reconnaissance des qualifications acquises et mises en œuvre par les personnels.

De même, le Ministre refuse la revalorisation des régimes indemnitaires des deux directions.

La fédération des finances CGT, ses syndicats des impôts et de la comptabilité publique continueront à lutter pour une réelle modernisation de nos administrations et l'augmentation des moyens nécessaires. Ils continueront à porter les propositions et revendications des personnels dans toutes les réunions de travail.

Jours comptables... des jours comptés...

C'est une nouvelle fois par le Journal Officiel que les personnels et leurs représentants apprennent la publication de la Loi n°2007-1787 relative à la simplification du droit.

Ce texte abroge les lois de 1904, 1905 et 1909 qui précisent des journées où les paiements ne peuvent être exigés sur effet, mandat, chèque, compte courant, dépôt de fonds ou de titre. C'est pourquoi les jours correspondants étaient réputés fériés dans les services déconcentrés du Trésor.

Or, avec la suppression de ces textes, les jours dits "comptables" sont-ils remis en cause ? La manœuvre est sournoise, mais loin d'être habile : par cette loi promulguée avant les fêtes de Noël et applicable en 2008, année sans jours comptables, le ministère pensait-il vraiment duper les agents ?

Interpellé par la CGT, le lundi 14 janvier, le bureau 2A de la DGCP n'a pas osé avancer ses intentions. Les personnels ne comprennent décidément pas l'autisme de la DGCP où opacité et absence de dialogue social deviennent trop souvent la règle.

Il s'agit là d'un nouveau cap de franchi dans la régression sociale :

- en 2005, 1 jours RTT en moins pour la solidarité nationale (lundi de Pentecôte),
- fin 2007, le rachat de jours RTT pour certains en guise de rattrapage du pouvoir d'achat, alors que les salaires stagnent pour tous,
- début 2008, le Président annonce la fin des 35 heures,
- Aujourd'hui une loi qui balaye nos acquis "jours comptables".

Hélios : la coupe est pleine !

Déjà fortement perturbés par l'incendie intervenu sur le plateau Hélios fin novembre, certains postes connaissent à nouveau d'importantes difficultés de fonctionnement...

Importantes : le terme semble même dérisoire puisque pour certains postes il n'est plus possible de passer la moindre opération... seul le sablier d'attente fonctionnant parfaitement !

La direction se veut une nouvelle fois rassurante : elle recherche la cause des incidents et des corrections ont d'ores et déjà été réalisées. Il reste néanmoins que les incidents n'ont pas été éliminés et que la DGCP n'est toujours pas en mesure actuellement de définir la cause de ceux-ci. Potentiellement, plus de 200 postes sont concernés par ces difficultés : ralentissement, difficulté de connexion, impossibilité de changement de contexte...

Si tous les postes ne semblent pas touchés, pour les trésoreries concernées la situation est extrêmement difficile : retard accumulé dû à l'incendie de l'onduleur, impossibilité de faire fonctionner actuellement l'application et donc à résorber le retard.

Inutile d'aller plus loin : les problèmes à résoudre sont déjà suffisamment nombreux et les casse-tête pour les agents insolubles... Comment parler de comptes de gestion, de qualité comptable alors même que certains postes rêvent tout simplement de pouvoir passer leurs opérations ?

La CGT va donc saisir au niveau national la direction générale de ces dysfonctionnements, elle rappelle qu'elle l'a déjà alertée à de nombreuses reprises sur les problèmes et les risques liés à l'exploitation d'Hélios et demande à ce que tout soit mis en œuvre pour permettre à l'ensemble des postes de fonctionner correctement sous l'application et pour aider les postes actuellement en difficulté.

INFOS :

♦ Réunion du C.T.P.L le 31 janvier 2008

♦ Calendrier 2008 de la paye

Mois	Date de remise	Date de valeur
Janvier	25	29
Février	25	27
Mars	25	27
Avril	24	28
Mai	26	28
Juin	24	26
Juillet	25	29
Août	25	27
Septembre	24	26
Octobre	27	29
Novembre	24	26
Décembre	18	22

♦ **Calendrier du mouvement de mutations au 1er septembre 2008 :**


La date limite pour le dépôt des demandes de mutation à titre prioritaire et de réintégration est fixée au : 7 avril 2008

Envoyez une copie de votre dossier au SNT CGT pour que les élus puissent intervenir pour votre inscription sur les tableaux aux CAP des 28 et 29 novembre.

La date limite pour l'annulation des demandes (de mutation pour convenance personnelle ou prioritaire et de réintégration) est fixée au : 27 mai 2008 .

♦ **Calendrier prévisionnel des concours et examens organisés au cours de l'année 2008.** Voir détail sur le site national : <http://www.tresor.cgt.fr/spip.php?article2525>

BULLETIN D'ADHESION

	Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT	
	Alors, je me syndique...	
	Nom :	Prénom :
Affectation :	Grade :	
Indice :		
Date :	déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.	
	Signature :	

Dans un contexte difficile de bouleversements importants pour notre administration, pour nos services, dans un climat politique et social tendu et pénible pour tous les salariés, la section CGT Trésor espère une année de lutte et de résistance, une année durant laquelle nous devons faire grandir les solidarités